UMONS

INSERTION & ALUMNI PRO

Votre Futur Métier : Architecte et Responsable PEB - Indépendante

Quel est votre profil académique ?

Convaincue dès le plus jeune âge de vouloir exercer le métier d'architecte, j'ai orienté très tôt mon parcours scolaire en ce sens. Dès la 4e secondaire, j'ai intégré l'option Art de l'Espace à l'Institut Saint-Luc de Tournai, une formation spécifiquement préparatoire aux études d'architecture, qui m'a permis de développer une première approche créative, spatiale et technique du métier.

À l'issue de mes études secondaires, j'ai poursuivi mon cursus à la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons (UMONS 2022), où j'ai acquis les bases théoriques, techniques et conceptuelles indispensables à la profession.

Après l'obtention de mon diplôme, j'ai effectué les deux années de stage réglementaires au sein d'un bureau d'architecture, me permettant de confronter les enseignements académiques à la réalité du terrain et de la pratique professionnelle. En parallèle, j'ai suivi une formation complémentaire afin de devenir Responsable PEB, renforçant ainsi mes compétences dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments.

Où travaillez-vous actuellement ?

Je suis aujourd'hui indépendante en tant qu'architecte.

Quel y est votre métier actuel ?

Architecte et Responsable PEB.

Quelles en sont les missions principales ?

Étant en début de carrière et ayant finalisé mon stage il y a un peu plus d'un an, j'évolue aujourd'hui dans un modèle de travail hybride. Celui-ci combine des projets personnels menés en tant qu'architecte indépendante et des missions de freelance réalisées pour des bureaux d'architecture de plus grande envergure.

Cette organisation me permet d'aborder une grande diversité de projets. Mes projets personnels concernent principalement des interventions de plus petite échelle, telles que des transformations de bâtiments existants, des rénovations ou des extensions d'habitations. En parallèle, les missions en free-lance me donnent l'opportunité de collaborer sur des projets plus complexes et de plus grande ampleur, tels que des immeubles à appartements, des villas ou des ensembles résidentiels.

Ces expériences complémentaires enrichissent ma pratique professionnelle et me permettent de développer une vision globale du métier.

Quels sont les avantages de ce métier ?

L'un des principaux avantages du métier d'architecte réside, selon moi, dans la grande diversité des tâches exercées. La profession englobe en effet des missions variées telles que la conception et le dessin des plans, la constitution de dossiers administratifs, les échanges avec les autorités, les réunions avec les différents intervenants du projet, ainsi que les visites et le suivi de chantier. Cette multiplicité des rôles évite toute monotonie : chaque projet est unique, avec ses contraintes propres, ses enjeux spécifiques et les solutions à inventer. Le métier repose à la fois sur l'innovation, la créativité et la maîtrise technique, ce qui en fait une profession stimulante et enrichissante au quotidien.

Quels sont les inconvénients de ce métier ?

L'inconvénient majeur du métier d'architecte réside dans le niveau de responsabilité très élevé qu'il implique. L'architecte est responsable tant sur le plan technique que juridique et administratif, ce qui exige une grande rigueur, une vigilance

constante et une capacité à anticiper les risques tout au long du projet.

Décrivez votre journée professionnelle « type » ?

Comme évoqué précédemment, le métier d'architecte se caractérise par une grande variété de tâches, ce qui rend difficile l'existence d'une véritable journée « type ».
Néanmoins, une journée représentative peut s'articuler de la manière suivante :

1. Consultation et traitement des mails, échanges avec les différents intervenants des projets en cours (clients, ingénieurs, entrepreneurs, administrations)
2. Avancement sur un projet en phase d'étude, par exemple la réalisation de plans en vue d'une demande de permis d'urbanisme
3. Visite de chantier afin de vérifier la bonne exécution des travaux et coordonner les différents corps de métier
4. Rédaction du procès-verbal de chantier et suivi administratif des décisions prises sur site.

Quelle est la part de responsabilité de ce métier ?

La part de responsabilité inhérente au métier d'architecte est très importante. L'architecte engage sa responsabilité à chaque étape du projet, depuis la conception jusqu'à la réception des travaux. Il doit veiller au respect des normes techniques, réglementaires et urbanistiques, garantir la sécurité et la qualité des ouvrages réalisés, tout en assurant un rôle de coordination entre les différents acteurs du projet.

Quelles sont les compétences nécessaires à ce métier ?

Les études d'architecture ont l'avantage de fournir à tous les étudiants une base commune de connaissances, permettant à des profils variés d'intégrer la faculté. Toutefois, au-delà des compétences techniques indispensables, le métier requiert également de solides capacités rédactionnelles, une bonne organisation et une compréhension fine des relations humaines.
En effet, l'architecte travaille en permanence en interaction avec de nombreux interlocuteurs et joue souvent un rôle de pédagogue auprès de ses clients, afin de traduire des notions complexes en termes compréhensibles. Des qualités telles que l'écoute, l'empathie, la diplomatie et la capacité à gérer les attentes sont donc essentielles. Enfin, la passion pour le métier demeure, selon moi, un élément fondamental pour en assurer une pratique durable et qualitative.

Quels sont vos conseils de type « Insertion professionnelle » pour les (futurs) jeunes diplômés de l'UMONS ?

Je leur conseillerais avant tout de rester motivé et de ne jamais cesser de se former. La sortie de l'université marque le début d'un long apprentissage professionnel : il existe encore une multitude de compétences, de réglementations et de savoir-faire à acquérir sur le terrain. Il est essentiel de rester curieux, de continuer à se documenter, à se tenir informé des évolutions du métier et à ne pas hésiter à solliciter l'avis ou l'expérience de professionnels compétents. Cette ouverture et cette volonté d'apprendre constituent, selon moi, des clés majeures pour une insertion professionnelle réussie.